



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



L'AVENIR, C'EST AUJOURD'HUI!

C'est officiel, AJERCO a passé le cap des 10 ans d'activité et profile son avenir au travers d'un plan de développement qui nous projette déjà en 2025.

Tout d'abord, un peu d'histoire. AJERCO est un réseau d'accueil de jour des enfants composé de 27 communes de la région de Cossonay. À l'origine de cette plateforme de collaboration, la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) qui a lancé une dynamique de création de places dans tout le Canton de Vaud. Nous n'avons pas fait exception, loin de là! L'engagement de nos communes a été absolument déterminant. Dès 2009, AJERCO consolide l'existant et ouvre une nouvelle garderie,

Les Lucioles. 22 places préscolaires supplémentaires apparaissent ainsi et, depuis, l'offre s'est considérablement étoffée. L'émergence du parascolaire collectif a lieu quant à elle en 2015, année où l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Les Moussaillons voit le jour. Sans oublier la cinquantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF) qui œuvrent dès le démarrage d'AJERCO, tant au niveau pré que parascolaire.



Perspectives

Que nous dit ce plan de développement ? Rappelons d'emblée qu'il s'agit de projections basées sur différentes données récoltées, dont l'évolution démographique, l'étude des besoins et les réalités observées durant les années passées. La direction est tracée, cependant chaque ouverture et extension de capacité font l'objet de discussions préalables au sein du réseau, en tenant compte des dernières informations disponibles. Un plan donc qui nous permet d'anticiper tout en nous laissant la latitude de s'adapter en cours de route.

Et en attendant ?

2019 n'a bien entendu marqué aucune pause et nous avons célébré l'arrivée de la dernière UAPE de la décennie, Les Petites Licornes, à Cuarnens. Son ouverture a coïncidé avec la rentrée scolaire, fin août. AJERCO a du reste innové par le biais d'un accueil parascolaire le midi uniquement, Les Jonquilles (20 places), à Eclépens. L'encadrement et les principes de facturation aux parents sont exactement les mêmes qu'une autre UAPE

Estimations 2020 - 2025

Collectif préscolaire : + 88 places

Collectif parascolaire : + 309 places

AJERCO, seulement cette fois, la fenêtre d'accueil est réduite. Les communes qui souhaitent répondre aux besoins des élèves de 5 - 6 P ont salué ce projet novateur. Soulignons qu'il a pu bénéficier d'une aide financière ad hoc via le Fonds du « *Programme d'impulsion pour le développement de prestations d'accueil* » de la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE).

CENTRE DE FORMATION PRATIQUE

Il a vocation de former les nouveaux collaborateurs administratifs et de contribuer à la mise à jour des connaissances de ceux en poste, lorsque c'est nécessaire. Le Centre s'occupe à la fois des questions techniques (logiciel informatique « métier » KIBE, ...) et de formation. Ponctuellement, il peut assurer des remplacements auprès des équipes temporairement en sous-effectif.

NOTRE OFFRE EN 2019

Structures préscolaires

- Croquelune, Cossonay, 24 places
- Croquesoleil, Cossonay, 20 places
- L'Arlequin, La Sarraz, 22 places
- La Chenaille, Penthaz, 32 places
- La Toupie, Pompaples, 22 places
- Le Chap'ron Rouge, Pampigny, 22 places
- Les Lucioles, Vufflens-la-Ville, 22 places

Structures parascolaires

- Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Croquétoiles Les Chavannes, Cossonay, 24 places et Croquétoiles Les Laurelles, Cossonay, 20 places
- UAPE Les Frimousses, Eclépens, 12 places
- UAPE Les Funambules, La Sarraz, 24 places
- UAPE Les Lionceaux, Vufflens-la-Ville, 12 places
- UAPE Les Moussaillons, Penthaz, 12 places
- UAPE Les Petites Licornes, Cuarnens, 12 places
- Accueil parascolaire de midi (APMi) Les Jonquilles, Eclépens, 20 places

Accueil collectif

- Préscolaire : 7 garderies – 164 places – 470 enfants accueillis
- Parascolaire : 6 UAPE et 1 APMi* – 136 places – 309 enfants accueillis

*Accueil seulement à la pause midi

Accueil familial

- Préscolaire : 183 places – 197 enfants accueillis – 114'508 heures d'accueil
- Parascolaire : 185 places – 315 enfants accueillis – 115'868 heures d'accueil
- 59 accueillantes en milieu familial



AJERCO

2019

Accueil collectif préscolaire et accueil familial / valeurs en CHF

Coûts effectifs	8'998'825
Participation parents :	4'180'456
Subventions (FAJE, OFAS)	1'640'638
Autres produits	835'841
Excédent de charges couvert par les communes	2'341'890

Accueil collectif parascolaire / valeurs en CHF

Coûts effectifs	2'464'780
Participation parents	1'081'359
Subventions (FAJE, OFAS)	632'846
Autres produits	106'501
Excédent de charges couvert par les communes	644'074

Ressources humaines / valeur en EPT

y compris stagiaires et apprentis; sans AMF et remplaçants	83.67
--	-------

L'INTERVIEW

Ingrid Rossel nous livre ses impressions sur AJERCO, au moment de quitter ses fonctions de Syndique de Vufflens-la-Ville et de Présidente du Comité de direction (CODIR) AJERCO.

Ingrid Rossel, Présidente du CODIR AJERCO depuis ses débuts. Arrivée à la retraite, elle passe désormais la main.



Il y a plus de 10 ans naissait le réseau AJERCO; quelle a été la genèse de cette collaboration intercommunale ?

La Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) a sans conteste dynamisé ce secteur. Suite à son entrée en vigueur, il fallait se constituer en réseau pour bénéficier notamment des subventions cantonales. **L'échelle régionale, en l'occurrence celle de l'ancien district de Cossonay, a très vite été considérée comme une bonne option.** Nous collaborions déjà au niveau intercommunal au sein de l'Association de la région de Cossonay (ARC*) et en ce qui concerne l'offre relative aux mamans de jour. Dès que les syndicats représentés à l'ARC validèrent le principe d'une plateforme unique pour l'accueil de jour de l'enfance, un Comité de pilotage (COPIL) s'est d'emblée mis au travail pour poser les bases du futur réseau AJERCO. Le rythme était soutenu et l'enthousiasme de chacun était palpable tout au long du processus !

Outre les statuts et les règlements définissant, entre autres, une politique tarifaire, les communes membres ont accepté de reprendre, sous l'égide d'AJERCO, les garderies privées existantes de Cossonay (Croquelune) et de Pompaples (La Toupie), ainsi que les mamans de jour devenues accueillantes en milieu familial. Par ailleurs, le projet de la nouvelle structure préscolaire estampillée AJERCO s'est concrétisé à Vufflens-la-Ville (Les Lucioles). **En quelques mois, toutes les conditions étaient donc réunies pour être reconnu en tant que réseau** par la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE), obtenir des financements cantonaux et fédéraux. Quant à la

gouvernance, les communes ont opté pour la continuité en faisant du COPIL (*voir photo ci-dessus) son Comité de direction, dès l'opérationnalisation du réseau en janvier 2009. J'ai alors gardé mon rôle de Présidente. Nous avons veillé à ce que les 4 régions scolaires soient représentées au CODIR, un élément facilitant l'essor des prestations d'AJERCO.

* Après la refonte des districts, l'ARC a fusionné en 2009 avec d'autres associations analogues actives dans le district de Morges pour devenir l'ARCAM.

Y a-t-il eu bon accueil de la part des collectivités publiques ?

Un temps d'adaptation était évidemment nécessaire. Il a fallu comprendre où nous allions, dans quel but et comment. **Si tout n'était pas acquis d'avance, les communes ont rapidement joué un rôle moteur.** Nous étions motivés et conscients que la LAJE reflétait clairement l'évolution de la société. L'important à l'époque, d'ailleurs aujourd'hui encore, était de veiller à la meilleure adéquation offre-demande-capacités financières des communes et des ménages. Pragmatisme et concertation étaient de rigueur; de ce fait, nous n'avons pas rencontré d'obstacle majeur.

Pensiez-vous que le réseau se développerait autant ?

L'offre s'est étoffée graduellement, en ayant le souci de prioriser les besoins, à la lumière des moyens disponibles pour y pallier. La première phase a mis l'accent sur le préscolaire collectif, dès le 2^{ème} plan quinquennal de développement, le curseur s'est déplacé sur le parascolaire collectif, avant d'aboutir à une 3^{ème} phase, plus mixte,



En 2008, le COPIL est à l'action. La naissance du réseau n'aura lieu que quelques mois plus tard. Sur cette photo, de gauche à droite, avec leur fonction de l'époque: Carine Cavin, Secrétaire générale de l'ARC; Yves Jauner, Municipal à Penthalaz; Sandrine Boehlen, Municipale à L'Isle; Aurore Meige (assise), Municipale à Pomaples; François Delay, Syndic de Cottens; Claude Borgeaud, Directeur de l'ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée; Ingrid Rossel, Syndique de Vuflens-la-Ville, Présidente du COPIL.

qui nous conduira jusqu'en 2025. Relevons que les structures sont réparties sur l'ensemble de la région.

Justement, à la lecture du plan de développement quinquennal, cela ne semble pas près de s'arrêter... Quels sont les principaux défis qui se profilent ?

Il y aura toujours une question d'équilibre financier à maintenir, tout en renforçant l'offre. D'autre part, la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) impacte les futurs projets d'expansion. Il sera plus compliqué d'obtenir des terrains sur lesquels nous pourrions construire des structures préscolaires. **Nous avons défini des objectifs en termes de places à créer et dans quelles zones elles devraient voir le jour ; il faudra trouver les opportunités de les réaliser.**

La planification de l'offre parascolaire suit quant à elle une autre logique, calquée autant que possible sur les écoles existantes ou en devenir. Les unités d'accueil pour écoliers (UAPE) sont en général intégrées au sein même des bâtiments scolaires. Quoiqu'il en soit, il s'agit de rester réactif et de saisir les occasions qui se présentent pour capter des locaux, quand c'est pertinent.

Cette offre, favorise-t-elle le dynamisme de la région, plus particulièrement l'installation de nouveaux habitants ?

Absolument ! La question est récurrente chez les parents ou futurs parents qui souhaiteraient s'établir sur le territoire des communes AJERCO. **De nos jours, il paraîtrait impensable que rien ne se fasse dans ce domaine.**

Avec le CODIR, vous étiez à la barre pendant 11 ans et vous voilà sur le départ. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué durant cette période ?

J'ai aimé réfléchir et participé à la concrétisation de tous ces projets, dans un contexte résolument motivant. C'est désormais naturel de disposer d'une telle offre et de contribuer à l'étendre, à la diversifier. Je mesure le chemin parcouru.

Votre sentiment au moment de « remettre les clés » ?

Totalement serein. Nous avons accompli de nombreuses et belles choses, animés d'un formidable état d'esprit qui va, j'en suis certaine, perdurer !

ORGANISATION

Conseil intercommunal

Chavannes-le-Veyron | Chevilly | Cossonay | Cottens | Cuarnens | Daillens | Dizy | Eclépens | Ferreyres | Grancy | La Chaux | La Sarraz | L'Isle | Lussey-Villars | Mauraz | Mex | Mont-la-Ville | Montricher | Moiry | Orny | Pampigny | Penthalaz | Penthaz | Pommaples | Senarclens | Sévery | Vuflens-la-Ville

Comité de direction

Valérie Induni, Municipale Cossonay
François Delay, Syndic Cottens
Laurence Peytregnet, Municipale Cuarnens
Fabienne Favre, Municipale Eclépens
Ruth Müller, Municipale Pampigny
Yves Jauner, Vice-président, Municipal Penthalaz
Ingrid Rossel, Présidente, Syndique Vuflens-la-Ville

Direction ARAS JUNOVA

Claude Borgeaud, Directeur général
Catherine Müller, Directrice Accueil de Jour de l'Enfance (AJE)
Martine Lambercier, Assistante de direction

Albert Emery, Président,
Municipal Penthaz

Olivier Berthoud, Vice-président,
Municipal Vuflens-la-Ville

Isabelle Despland, Secrétaire
(hors conseil AJERCO)

Administration

Antonietta De Rosa Favre, Directrice Ressources humaines
Sandrine Monney, Directrice Finances



AJERCO ensemble pour l'accueil de votre enfant

Retrouvez-nous sur : www.ajerco.ch

Impressum

Texte et gestion de projet: Michael Lanza

Graphisme : starfish communication factory, Pully

AJERCO - mai 2020